

École élémentaire Buisson Rond

14, rue des Hervelets
21800 Chevigny-Saint-Sauveur

☎ 03 80 46 11 29



0211616T@ac-dijon.fr

@ www.ele-chevigny-buisson-rond-21.ec.ac-dijon.fr

NOTE DE RENTRÉE

(à conserver et à consulter durant l'année si besoin)

Année scolaire
2025-2026

Équipe pédagogique :

Directeur : M Abarkane

CP : Mme Le Goas

CP-CE2 : M Abarkane et Mme Fleury

CE1 : Mme Pissot

CE2 : Mme Deschamps

CM1 : Mme JOLY

CM1-CM2 : M Duport

CM2 : Mme Grandel et Mme Variot

ULIS : Mme Bounon

L'ÉCOLE**Horaires de l'école :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h / 13h45-16h30

Le portail est ouvert 10 minutes avant, le matin et l'après-midi soit à 8h35 et 13h35.
Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.

Garderie périscolaire :

La mairie met en place une garderie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h45. Pour tout besoin de renseignement, merci de contacter le **03 80 48 92 03** ou **03 80 48 15 20** ou par mail (enfancejeunesse@chevigny-saint-sauveur.fr).

Merci de vérifier que vos enfants sont bien inscrits pour éviter tout désagrément.

Cantine :

Pour toute demande concernant la restauration scolaire, vous pouvez contacter le **03 80 48 92 03 / 03 80 48 15 20** ou par mail (enfancejeunesse@chevigny-saint-sauveur.fr).

Fréquentation scolaire :

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.

Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (03 80 46 11 29) puis **confirmer ultérieurement par écrit** en remplissant le billet d'absence (agrafé à la fin du cahier de liaison de votre enfant) et le remettre à l'enseignant.

ADMINISTRATIF**Relation parents/enseignants :**

- Réunions de rentrée :

D'ici quelques jours, nous programmerons les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées

	doivent être <u>signées</u> après en avoir pris connaissance, <u>votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.</u> Vous êtes invités à y noter : - Les demandes de rendez-vous avec l'enseignant ou le directeur. - Les justifications d'absence (billet d'absence en fin de cahier) - Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...) - Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école. - Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à l'enseignant. Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.
	<u>Le « Pack de rentrée » :</u> Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener <u>pour le lundi 8 septembre 2025.</u> <u>Assurance scolaire :</u> Elle est <u>obligatoire.</u> Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet : - Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant. - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui complèterait votre contrat familial.
	<u>Coopérative scolaire :</u> La participation à la coopérative scolaire est facultative. Celle-ci sert à financer les différentes sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. L'existence et la vie de notre coopérative sont liées à la participation de chacun. La participation est de 14€ pour un enfant, 24€ pour deux enfants et 30 € pour trois enfants. Nos ressources sont les suivantes : - Bénéfices réalisés grâce à des opérations particulières en cours d'année (photos de classe...) - Participation des familles. Vous pourrez participer par chèque (ordre : <i>coopérative scolaire de l'école Buisson Rond</i>) ou en liquide.
	<u>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :</u> Les élections auront lieu le <u>vendredi 10 octobre 2025.</u> Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler au Directeur le plus rapidement possible et avant la fin septembre. Mail des représentants de parents d'élèves : buissonrond.communiqons@gmail.com.

INFORMATIONS DIVERSES

	Activités sportives : Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par l'enseignant, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence. <u>Nous vous rappelons que les séances de natation sont obligatoires et que toute dispense devra être justifiée par un certificat médical.</u>																								
	Matériel : Une liste de fournitures vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant ait tout le matériel nécessaire à son travail (ravitaillement des trousse en colle, stylos bleus...).																								
	Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.																								
	Médicaments : Les enseignants et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école.																								
	Objets personnels : Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant. Les enseignants et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école.																								
	Goûters : Afin de limiter au maximum les déchets, merci de mettre le goûter de votre enfant dans une petite boîte à son nom, en ayant supprimé tous les emballages.																								
	Vacances scolaires : L'Académie de Dijon se trouve en zone A. <table><tr><th>Vacances</th><th>Date de fin des cours</th><th>Date de reprise</th></tr><tr><td>Rentrée scolaire des élèves</td><td colspan="2">Lundi 1er septembre 2025</td></tr><tr><td>Vacances de la Toussaint</td><td>Vendredi 18 octobre 2025</td><td>Lundi 3 novembre 2025</td></tr><tr><td>Vacances de Noël</td><td>Vendredi 19 décembre 2025</td><td>Lundi 5 janvier 2026</td></tr><tr><td>Vacances d'hiver</td><td>Vendredi 06 février 2026</td><td>Lundi 23 février 2026</td></tr><tr><td>Vacances de printemps</td><td>Vendredi 3 avril 2026</td><td>Lundi 20 avril 2026</td></tr><tr><td>Pont de l'Ascension</td><td>Mardi 12 mai 2026</td><td>Lundi 18 mai 2026</td></tr><tr><td>Vacances d'été</td><td colspan="2">Vendredi 3 juillet 2026</td></tr></table> Les départs en vacances ont lieu après la journée de classe et la reprise le matin de la date indiquée.	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1er septembre 2025		Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025	Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026	Vacances d'hiver	Vendredi 06 février 2026	Lundi 23 février 2026	Vacances de printemps	Vendredi 3 avril 2026	Lundi 20 avril 2026	Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2026	Lundi 18 mai 2026	Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1er septembre 2025																								
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025																							
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026																							
Vacances d'hiver	Vendredi 06 février 2026	Lundi 23 février 2026																							
Vacances de printemps	Vendredi 3 avril 2026	Lundi 20 avril 2026																							
Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2026	Lundi 18 mai 2026																							
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026																								

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante